Les nouveaux délégués élèves au C.A. pour 2020-2021

publié le 16/10/2020 - mis à jour le 17/10/2020

Descriptif :

Bravo aux nouveaux délégués élèves au C.A. ; les élus dans cet article, ainsi que quelques précisions sur leurs missions et sur le C.A.
Bravo également à tous les délégués des différentes classes, élus la semaine dernière.
Prochainement : la liste de ces délégués par classe.

Voici les nouveaux élus au C.A. parmi les élèves pour cette année :

- Elus "Délégués Elèves au C.A." :

- Mathis G. 3°2 (suppléant : Tao M.-R. 4°4)
- Anna G.-C. 5°6 (suppléant : Zoé S.-D. 5°7)
- Théo D. 5°3 (suppléant : Anna D.L. 5°3)

- Elus "ECO Délégués Elèves au C.A." :

- Tilda H.-C. 3°5
- Eliott M.-C. 4°5

Quelques rappels à propos de leurs missions ***(reprise de l'article publié l'an passé par Petit Prince2)***

À quoi sert un délégué du C.A. ?
Ils sont convoqués aux différentes réunions du Conseil d'Administration (C.A.)
Les délégués du collège participent aux votes lors de ces réunions, par exemple pour gérer le budget (voyage scolaire, matériel...)
Ils sont présents également lors des conseils de disciplines.

Comment sont-ils élus ?
Les délégués de classes se sont rassemblés le 15/10/2020 au foyer *pour* élire les trois nouveaux délégués de l'année scolaire.

Quels sont les autres membres du C.A. ?
Le C.A est constitué de la Principale du collège, du Principal adjoint, de la Gestionnaire, des représentants de la mairie et du département, des délégués des parents d'élèves, des professeurs et du personnel du collège, et donc des élèves délégués.

Zoom sur les réunions du C.A. ***(voir l'article publié l'an passé par Petit Prince2)***

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.